



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/7607  
2 décembre 1966  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 30 NOVEMBRE 1966, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE PREMIER MINISTRE DE LA BARBADE

1. Au nom du Gouvernement de la Barbade et en ma qualité de Premier Ministre, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Barbade, ayant accédé aujourd'hui à l'indépendance, désire devenir Membre de l'Organisation des Nations Unies avec tous les droits et tous les devoirs qui en découlent.
2. En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir soumettre la présente demande au Conseil de sécurité lors de sa prochaine réunion. Vous trouverez ci-joint, à cette fin, le texte d'une déclaration faite conformément à l'article 58 du règlement intérieur du Conseil.  
Veuillez agréer, etc.

Le Premier Ministre,  
(Signé) Errol BARROW

Me référant à la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies présentée par la Barbade, j'ai l'honneur de déclarer, au nom du Gouvernement de la Barbade et en ma qualité de Premier Ministre, que la Barbade accepte les obligations énoncées dans la Charte des Nations Unies et s'engage solennellement à les remplir.

Veillez agréer, etc.

Le Premier Ministre,  
(Signé) Errol BARROW

-----